

Sournal

Journal de la **FFSB**

Trimestriel : Janvier / Février / Mars 2006

Belgique - Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Chaussée de
Boondael 55

Numéro 89

14^e Rencontre européenne des Sourds

Des mots aux images



Sommaire

Le mot de la rédaction	3
Édito de la FFSB.....	3
14^e Rencontre Européenne des Sourds	
Élever un enfant sourd	4
Prix Regard.....	5
Théâtre initiatique.....	6
Création filmée des sourds	7
Journée Mondiale des Sourds	
Deux jours pour les sourds à Bruxelles.....	8
Aides techniques	
Système de réveil	10
Le Geste qui Sauve	
0,5% = un verre de bière ?	11
Humanitaire	
Les enfants sourds du Congo	12
Internet	
L'email - 3 ^e et dernière partie	14
Agenda des associations affiliées.....	16
Mots croisés du CFLS n° 71	18
Culture / Loisirs.....	19
Histoire des sourds	
Jacques DORMONT	20
Technoprévention	
Un DVD qui vous veut du bien.....	21
Santé	
Une Commission Santé au sein de la FFSB.....	22
Volet Social	
La cohabitation légale	23
Patchwork d'infos	24
Revue de presse	25
Interview : Vincent VENT	
« Un visuel extraordinaire »	26
Cœur à Cœur	
Chien écouteur	27
Du côté de l'emploi	
Jobdays	28
Publi-rédactionnel.....	29
Annonces / Courrier	31
Carte membre de la FFSB.....	31
Solutions des mots croisés n°70	31

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien
20 euros pour l'étranger par paiement international
IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE
BELGIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: sournal@ffsb.be

Site web: www.ffsb.be

Le texte inspire le geste

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Christelle BALARD

Brigitte BENNERT

Thomas BRUNEAU

Alfred FIÉVET

Martine FRAITURE

Ont participé à ce numéro

Nina BERTOZZI

Amaury DE MEESTER

Nathalie DESSART

David DUDING

Jérôme DUQUESNE

Martine FRAITURE

Nathalie HABSCH

Cendrine HIRT

Chantal LEIDGENS

Pierre LELEUX

Lydia LALLEMAND

Muriel PRÉVÔT

Rédacteur en chef

Thomas BRUNEAU

Editrice responsable

Martine FRAITURE

Dessins

Serdu

Mise en page

Thomas BRUNEAU

Imprimeur

Publiprim

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **24 février 2006**.

Sournal, rue Van Eyck 11A/4

1050 Bruxelles

Fax: 02 644 68 44

E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES
ARTICLES / RÉACTIONS
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS!

Janvier / Février / Mars 2006

Numéro 89



Le mot de la rédaction

Les sourds ne savent pas bien lire...

Il s'agit d'un constat qui s'applique aussi bien en Belgique que dans d'autres pays. Nous ne vous ferons pas l'affront de débattre sur les causes de cet analphabétisme si criant dans la communauté sourde. Les rédacteurs et responsables du Sournal sont conscients de cette réalité. D'ailleurs, alors que nous devrions nous attendre à une majorité de lecteurs sourds, ces derniers ne composent à peine la moitié de notre lectorat.

En droite ligne avec sa philosophie (voir page 2), nous, les rédacteurs, nous soutenons la devise: «Analphabète, oui, mais pas pour toujours». Sinon, pourquoi nous obstinons-nous à publier ce Sournal? Depuis plus de cinq ans, nous avons quelque peu rehaussé son style d'écriture et nous avons maintenu une voie rédactionnelle bien établie. L'image de la communauté sourde était en jeu: pour montrer qu'elle a sa culture et son langage, autant le faire avec style et non dans une écriture que nous qualifierions de «primaire».

Vous l'avez compris, nous encourageons les sourds, non pas à s'appesantir sur les causes de leur analphabétisme, mais bien agir en conséquence pour qu'ils deviennent progressivement de meilleurs lecteurs (voire des bons écrivains). C'est à cet objectif que nous apportons sans conteste notre soutien.

Encouragés par le succès de la Chuut Party (qui, entre autres, attire l'attention sur la communication écrite), l'équipe du Sournal tentera de concrétiser durant l'année 2006 d'autres partenariats dans les domaines du cinéma francophone et du théâtre: domaines où la mise en place du sous-titrage (ou surtitrage) s'avère indispensable. Cela suppose également la présence de spectateurs sourds qui ont appris à bien lire, même sur le tard. Car, n'oublions pas, même si des informations ne parviennent pas à nos oreilles, les supports écrits sont les détenteurs d'une partie de la mémoire humaine et peuvent nous fournir les clés de notre ouverture au monde...

Thomas BRUNEAU

Edito de la

FFSB



Vous lirez ce Sournal en pleine période des fêtes, ou au début de la nouvelle année, j'en profite pour vous rappeler les quelques points importants pour lesquels la FFSB continue à se battre.

Comme vous le savez, le nouveau contrat de gestion entre la RTBF et la Communauté française sera effectif à partir de janvier 2007. C'est donc maintenant que nous devons faire très attention quant au contenu de certains textes. En voici quelques exemples: «A l'avenir, la RTBF procédera à une augmentation graduelle du nombre d'heures par semaine de sous-titrage pour le public sourd.», la FFSB demande que le mot «graduelle» soit remplacé par un nombre d'heures précis à atteindre chaque année; «la RTBF garantira un accès au journal télévisé (et Niouzz) avec traduction gestuelle sur une plate-forme de diffusion appropriée (Internet, nouveaux canaux télévisés ou autre)», la FFSB demande que leurs diffusions sur Internet soient «un plus et non en remplacement» de sa diffusion sur la chaîne publique; «Dans un souci de sensibilisation de l'ensemble de la population, la RTBF offrira une série d'émissions réalisées avec la participation de personnes sourdes relatives à l'apprentissage de la langue des signes. Après leur diffusion en télévision, cette série d'émissions sera disponible sur Internet». Ni la FFSB, ni la CCLS (Commission Consultative de la Langue des Signes) n'avaient fait de demandes dans ce sens. C'est sans doute positif pour sensibiliser la population mais cela prive les sourds d'un créneau qui aurait pu montrer la vie très active de la communauté des sourds. La FFSB demande que des reportages y soient inclus, se faisant ainsi la porte-parole des nombreuses personnes sourdes en faveur de la reprise de l'émission qui existait de 1996 à 2002. Un courrier a déjà été envoyé avec toutes ces remarques à Madame LAANAN, Ministre de l'Audiovisuel.

Des représentants de la Commission d'Accès à l'Audiovisuel (CAA) de la FFSB ont participé à une rencontre organisée par la RTBF sur «La facilitation de l'accès technologique aux contenus traduits en LSBF de la RTBF TV» en octobre dernier, la prochaine est prévue en janvier 2006. La FFSB est heureux qu'un dialogue s'instaure enfin avec la RTBF.

D'autre part, la FFSB veillera également à ce qu'un représentant de l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones) et d'une personne sourde soient effectifs dans l'équipe pluridisciplinaire, chargée d'encadrer et de suivre de jeunes parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant. Un courrier a également été envoyé à Mme FONCK, Ministre de la Santé.

Aïe! Je dois m'arrêter car il ne me reste plus de place sauf pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année!

Martine

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: **310-0266448-75**

Merci de ne pas nous oublier



Le 5 novembre 2005, le Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS), en étroite collaboration avec le Centre Multimédia, a apporté un nouveau souffle visuel à la partie de la journée intitulée «Les sourds et l'image - L'image des sourds».

Élever un enfant sourd

Trois invités ont exprimé leur point de vue sur l'éducation donnée à l'enfant sourd. Au regard de ces témoignages et observations, nous discernons une tendance qui se profile.

Bernard LIÉTAR, président de l'APEDAF (Association de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones) et père d'un enfant sourd, attire notre attention sur deux réalités : la très grande majorité des enfants sourds naissent de parents entendants et la problématique du dépistage auditif systématique. Cette double réalité n'est pas des plus aisées à gérer car les parents en viennent à découvrir tardivement la surdité. Cette situation pour le moins inattendue les amènent à remettre en question leurs propres croyances relatives au mythe de l'enfant entendant.

La surdité devient alors un mal à combattre. Lors de leur premier entretien avec le médecin, les parents entendent parler des progrès technologiques, dont l'implant cochléaire, qui produisent des résultats propices à l'intégration de l'enfant sourd. «Que faut-il souhaiter pour l'enfant ? Faut-il le faire entrer dans le moule de l'enfant idéal ?» questionne Bernard LIÉTAR pour amener une idée maîtresse: respecter l'identité de l'enfant sourd. Il voit deux passages obligés. Le premier est l'acquisition par l'enfant sourd des bases de la langue des signes. L'APEDAF, consciente que l'apprentissage du langage gestuel pose quelques difficultés aux parents, a pour objectif d'établir et de multiplier les passerelles entre les deux communautés sourde et entendants.

Patricia RARY, en racontant le parcours de son enfant implanté cochléaire, abonde dans le sens du premier passage et cite en exemple l'Institut Sainte-Marie à Namur. Son initiative de co-titulariat repose sur la présence de deux institutrices (-trices), l'un parlant et l'autre signant. Ce projet porté par l'association École et Surdité ASBL, qui tarde d'ailleurs à avoir la pleine reconnaissance par la Communauté française, est une réponse positive face à la faiblesse de l'enseignement dispensé dans les écoles spécialisées (ou de type 7).

Le deuxième passage évoqué par LIÉTAR réside dans les contacts avec les enfants et adultes sourds. Sur ce dernier point, les parents devront accepter à un moment donné que leur enfant leur «échappe» pour fréquenter des sourds. C'est ce que témoigne Véronique RUFFO à propos de sa fille sourde Géraldine : «Comme sa surdité la poussait à vivre toute expérience à l'extrême, (...) devenir son propre monde lui appartenait.»



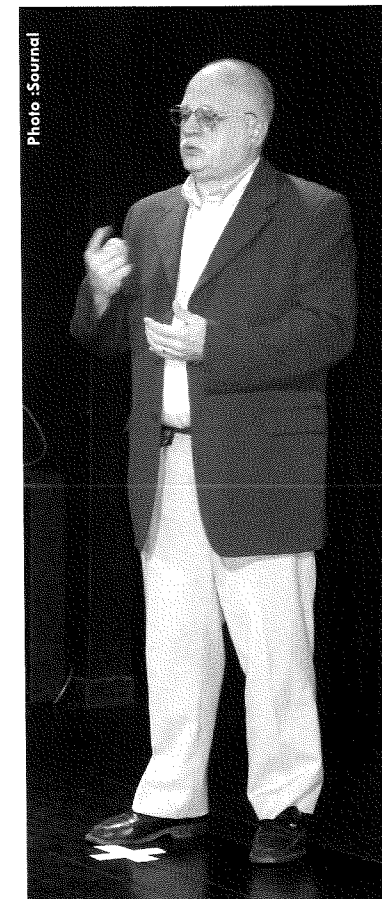
«Que faut-il souhaiter pour l'enfant? Faut-il le faire entrer dans le moule de l'enfant idéal?»



Prix Regard

Le Prix Regard fut attribué non pas à une personne mais deux : Alfred FIEVET et Alain KLINKENBERG. C'est la deuxième fois que cela se produit. La première remonte à 1994 où deux Prix Regard furent également décernés: le premier à l'actrice sourde française Emmanuelle LABORIT, le second à Martine REYNDERS et Jules-Henri MARCHANT, directeurs du théâtre bruxellois Le Rideau.

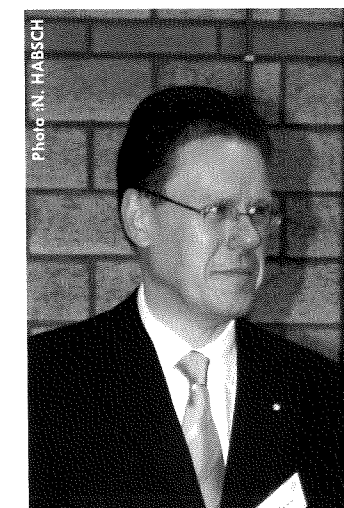
Voici le témoignage du Centre Francophone de la Langue des Signes ainsi que des organisateurs du Festival International du Film indépendant pour les deux Prix Regard de 2005 :



À Alfred FIEVET, en reconnaissance pour ses très nombreuses années d'actions dans et pour le monde des sourds. Fervent militant de leur épanouissement social et culturel, il a, à force de travail, rendu à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (autrefois chancelante) son image et sa place. Ses actions ont souvent pour but de permettre aux jeunes sourds d'acquérir leur autonomie et leur place dans la société. C'est ainsi qu'il a toujours soutenu le Centre

Francophone de la Langue des Signes en mettant en avant l'importance de la diffusion

d'une Langue des Signes unifiée, sachant que c'est là qu'est l'avenir des jeunes sourds. Alfred FIEVET est connu pour son opiniâtreté et son courage comme peut en témoigner l'entreprise gigantesque que demandent l'achat et la rénovation de bâtisses pour en faire un centre de rencontres des sourds à Tournai.



A Alain KLINKENBERG, pour toute son implication dans le soutien à la Communauté des Sourds en Belgique. Fils de parents sourds, Alain KLINKENBERG a été très tôt bercé dans un environnement de silence. La langue des signes fut sa première langue

maternelle, il a grandi et fait ses études dans une parfaite atmosphère de bilinguisme (langue des signes et français). Poursuivant des études supérieures et devenant très tôt professeur de mathématique, maniant parfaitement la langue des signes, il s'est consacré très rapidement à des projets d'associations de sourds de la région liégeoise. Il a notamment été à la base de la création de l'asbl Paroles et Gestes, première association d'interprètes en langue des signes. Un de ses grands défis : créer une entreprise où les sourds, les malentendants et les entendants vivent en parfaite harmonie. Aujourd'hui, il poursuit sa carrière comme directeur de l'Entreprise de Travail Adapté «Les Ateliers du Monceau». Déterminé, toujours disponible, il a été la cheville ouvrière du «Colloque de Colonster» qui fera date dans les annales de l'histoire de la surdité.



14^e Rencontre européenne des Sourds

Théâtre initiatique - reportage photo

Un comédien entendant peut faire semblant d'être sourd. Mais un comédien sourd peut-il faire semblant d'être entendant ? Oui, à condition que les spectateurs soient sourds ou se prêtent à ce rôle. La Compagnie Imagerie a mis en scène quelques sketches dont les uns vantent la communication en langue de signes entre les parents entendants et leur(s) enfant(s) sourd(s) et les autres la théâtralité du mime vu par des sourds.



Photo : Sournal

1 - Le père entendant désespère de parler avec son fils sourd. Il se dit finalement: «Ma femme et mon fils se comprennent bien par gestes. Et si j'apprenais la langue des signes, juste pour voir.»



Photo : Sournal

2 - Aussitôt pensé, aussitôt fait : le père décide de prendre des cours de langue des signes. De retour chez lui, il ébauche quelques signes maladroits.



Photo : Sournal

3 - Avec le temps et la persévérance, le fils, la mère et le père pourront pleinement partager leurs joies.



Photo : Sournal

Rachid RAÏSS, joueur sourd de djembé venu du Maroc,, assurait la transition entre les scènes de théâtre



Photo : Sournal

4 - Maintenant, essayons de communiquer avec quatre mains...

Création filmée des sourds

La compétition cinématographique a rassemblé, cette année, une fort belle palette de créations filmées. Parmi les 8 nouveaux films en compétition, le jury a choisi de couronner :

Grand prix spécial pour l'intégration des sourds

«Sourds et musiciens» de Jean-Marc Descamps (entendant), un documentaire de 52 minutes réalisé en 2004.

Le monde des entendants s'ouvre peu à peu au monde des sourds; c'est bien mais beaucoup reste à faire : par exemple, la plupart des gens s'imaginent encore que tous les sourds sont muets. Alors comment pourraient-ils jouer de la musique? L'atelier musical de l'Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition de Ronchin ouvre ses portes aux enfants sourds et malentendants âgés de 7 à 16 ans. Au-delà de leur handicap, ces enfants ont tous un point commun : leur passion pour la musique.

Prix du meilleur document reflétant la richesse de la culture sourde «Le poète silencieux» de Levent Beskades (sourd), film expérimental de 25 minutes réalisé en 2005

Ce film met en scène trois poèmes en langue des signes. Dans «La mer», Levent, le poète, va souvent dans le village de Kas au sud de la Turquie. Il regarde, imagine et dessine la mer toujours... la mer signe comme un être humain, rit, bat... Avec "Rouge" Levent remarque que cette couleur est comme un chef qui a une forte influence sur les choses : le sang, le cœur, la fleur, le poison... Transporté en esprit au «Kosovo», le poète imagine et dessine une histoire sur la tragédie qui traversa ce pays.

Prix de la meilleure réalisation d'un cinéaste sourd

«Alvet och hosf» de Jérôme Cain (sourd), un film expérimental d'animation de 4 minutes réalisé en 2004

Le film utilise le procédé d'image par image, mettant en scène un peintre dans son atelier où les couleurs prennent vie pour créer et s'amuser.

Une mention spéciale d'encouragement a été citée pour «Wereld Doof» de Goedele De Clerck, film expérimental réalisé par des étudiants sourds mettant en scène une société inversée avec une majorité de sourds et une minorité d'entendants qui se bat pour ses droits.



Photo : Sournal

Alessandro MERLINI, réalisateur, metteur en scène et acteur sourd italien, a défendu son film «La Forza dell' Amore»



Photo : www.leclardige.be

Mélanie HAMM, sourde strasbourgeoise a participé à la réalisation de vidéos dont certaines sont visibles sur <http://utv.u-strasbg.fr/>



Journée Mondiale des Sourds

23 et 24 septembre 2005

Alors que le monde d'Astérix assiégeait Tour et Taxi (Bruxelles), un petit village résistait à l'envahisseur grâce à sa fameuse potion magique : la Journée Mondiale des Sourds.



Stand de la Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et Faubourgs mieux connue sous le nom de «Maison des Sourds de Bruxelles»



Portrait festif d'une famille sourde

Le Kiosque - Emploi prépare l'avenir professionnel des jeunes écoliers



Deux jours pour les sourds à Bruxelles !

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) - avec la Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et Faubourgs - a relevé le défi d'étaler cette «journée» sur deux jours: une première dans l'histoire francophone belge de la Journée Mondiale des Sourds (JMS)! Rappelons que cette festivité se produisait jusqu'à présent chaque année, le quatrième samedi du mois de septembre. A-t-elle glané de bons résultats de ce nouveau pari?

Les organisateurs ont constaté que le vendredi offre aux écoles pour sourds la possibilité de venir à cette JMS. Ainsi des classes du Centre Provincial et d'Enseignement Spécial de Mons, de l'Institut Alexandre Herlin et de l'Institut Royal des Sourds et Aveugles ont eu l'opportunité d'assister au Kiosque-emploi. Avec l'appui des témoignages d'adultes sourds intégrés dans le circuit du travail, ils ont été amenés à comprendre l'utilité du parcours scolaire et surtout d'apprendre l'envie de travailler. Des explications furent données sur la constitution d'un curriculum vitae; l'accent fut mis sur les chances à se donner une fois demandeur d'emploi : motivation, courage, bon feeling social, etc.

Le samedi, la matinée débuta par l'habituel cortège en gants blancs : on se raconte les dernières nouvelles, des mères qui discutent entre elles de la rentrée scolaire de leurs enfants, des jeunes qui s'invitent pour le bal qui aura lieu le soir... Mis à part l'objectif de rendre plus visible la communauté sourde et sa langue des signes, la réputation de favoriser les retrouvailles et les rencontres ne se dément pas. Toutefois, la foule fut de moitié moins nombreuse que l'an passé. Les organisateurs ont pris le risque faire démarrer le cortège le matin au lieu de l'après-midi pensant pouvoir attirer plus de monde aux stands.

Place de la Bourse, Madame Évelyne HUYTEBROECK, Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargée du Budget, de la Politique d'Aide aux Personnes Handicapées et du Tourisme, a fait part de trois réalisations concrètes pour Bruxelles: le Service des Interprètes pour Sourds de Bruxelles de nouveau agréé, l'augmentation du nombre des tickets d'interprétations, la remise sur place de la Commission consultative de la langue des signes et une aide à la formation du personnel de la FFSB.

Le CREE (Collectif Recherche Et Expression) a présenté les différentes animations en langue des signes pensées pour les jeunes sourds selon les catégories d'âge. Le Geste qui Sauve, en la personne de l'inspecteur de police David DUDING, a permis de rappeler et de bien comprendre ce que les sourds peuvent solliciter auprès de ce service. Consciente que cette association manque de moyens, la députée fédérale, Madame Valérie DÉOM, voudrait garantir un accompagnement pour les policiers officiant en langue des signes. Namuroise, elle se réjouit déjà d'accueillir la prochaine Journée Mondiale des Sourds qui se déroulera à Namur même.

Ces deux jours furent riches en enseignements à appliquer pour les prochaines JMS. Thierry ADNET, coordinateur de cet événement, précise que la formule qui se base sur deux jours ne sera pas systématique. Le choix de cette alternative ne se fera qu'en fonction de l'endroit et du thème de la Journée Mondiale des Sourds. Namur, capitale de la Région wallonne, qui comprend de nombreuses initiatives pour les sourds dont celle très porteuse de l'enseignement bilingue (langue des signes et français) à l'Institut Sainte-Marie, mérite une Journée Mondiale des sourds de deux jours. Cette fois-ci, le cortège en gants blancs se déroulera l'après-midi...

Th.B.

Le Sournal 91 qui paraîtra début juin 2006 consacrera un dossier sur les sourds de la région namuroise.



Madame Gisèle MANDAILA-MALAMBA (Secrétaire d'État à la Famille et aux Personnes handicapées) et Madame Évelyne HUYTEBROECK

Les hommes-shand... oups!... les «demoiselles-shandwiches»



La réputation de favoriser les retrouvailles et les rencontres ne se dément pas.



Madame Valérie DÉOM, députée fédérale, accueillera avec plaisir la journée Mondiale des Sourds 2006 qui se déroulera à Namur.



Systeme de reveil

Pour les personnes sourdes qui voyagent beaucoup, comment peuvent-elles se réveiller à une heure précise ? La technologie du réveil-vibreur mobile vient à leur rescousse. Il existe désormais deux types : le réveil portatif et la montre. Précisions.

1) La montre-vibreur :

- Alarme vibrante (assez légère) et/ou sonore
- Minuterie par compte à rebours.
- Possibilité de réglage de 2 horaires et de 2 heures d'alarme.
- Chronomètre.
- Signal horaire
- Illumination du cadran.
- Prix indicatif : 92 euros
- Cette montre convient à une utilisation quotidienne. Bien qu'elle soit relativement imperméable à l'eau, elle ne convient pas pour les sports aquatiques.



1) Le réveil portatif :



- A l'heure du réveil il se produit une forte vibration par impulsions.
- Permutation possible de l'alarme vibrante en alarme sonore.
- Affichage digital en 12 ou 24 heures sur cadran lumineux.
- Couvercle rabattable permettant de poser le réveil sur la table de nuit pendant la journée.
- 65 euros
- Ce réveil convient à une utilisation pour les voyageurs.
- La durée de vie de la pile dépend de l'utilisation. Si vous utilisez souvent les vibrations et l'illumination du display (pour la montre), la durée de vie de la pile sera fortement réduite.



0.5% = un verre de bière?

A l'approche des fêtes de fin d'année, et en ce début d'année 2006, les contrôles de police se font plus fréquents et se multiplient. Un rappel concernant la consommation d'alcool au volant s'avère nécessaire.

Cela fait maintenant quelques années que la loi sur l'alcool au volant a changé. De 0,8% d'alcool par litre de sang, la loi ne tolère plus maintenant que 0,5% d'alcool dans le sang.

On nous demande souvent combien de verres on peut boire avant d'être contrôlé positif. Malheureusement, aucune réponse précise ne peut être apportée. Tout dépend de la personne qui consomme l'alcool, si la personne a mangé ou bu d'autres boissons que les alcoolisées, et de beaucoup d'autres éléments. Sachez quand même QU'UN SEUL VERRE d'alcool diminue vos perceptions sans que vous vous en rendiez compte car vous vous sentez plus sûr de vous. Le danger d'accident est alors bien plus grand.

Une deuxième chose à savoir est qu'il y a autant d'alcool dans une bière normalement servie dans un lieu public (25cl) que dans un verre d'alcool tel que le cognac ou whisky service dans les mêmes conditions (4cl). La concentration d'alcool est bien sur plus grande dans le cognac que dans la bière mais la quantité servie est proportionnellement diminuée. La quantité d'alcool pur absorbée est donc la même dans les deux cas.

Sachez qu'il est inutile de croire que manger de l'ail, croquer un grain de café ou avaler toute sorte de mixtures ou préparations avant ou après avoir consommé de l'alcool diminue la concentration d'alcool dans le sang ou les poumons. Toutes ces croyances sont fausses et même si votre haleine est meilleure ou changée, l'alcool est quand même présent.

Lorsque vous sentez que vous avez trop bu, ne buvez pas de café mais buvez le plus possible d'eau non pétillante et, si possible, mangez. Mais si vous ne ressentez plus les effets de l'alcool, cela ne veut pas dire que vous n'êtes plus en état d'intoxication alcoolique.

Lors d'un contrôle sur la route, le policier vous

demande de souffler dans un petit appareil qui indiquera si vous avez consommé de l'alcool ou pas. Suivant le résultat, le policier vous demandera de souffler dans un autre appareil pour mesurer la quantité exacte d'alcool dans le sang.

Si le résultat se situe entre l'ancienne et la nouvelle loi, l'amende proposée est de 150 euros. Si le

Un seul verre d'alcool diminue vos perceptions sans que vous vous en rendiez compte.

résultat se trouve au dessus de 0,8% d'alcool dans le sang, l'amende est de 100 euros à 10.000 euros pour la première fois et de 5.000 euros à 50.000 euros en cas de récidive, avec éventuellement un retrait du permis de conduire. De plus, en cas d'accident, votre responsabilité sera engagée et des poursuites seront possibles. Votre compagnie d'assurance refusera généralement d'indemniser les victimes dans la plupart des cas. Le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle.

En résumé, lorsque vous êtes de sortie, chez des amis, au restaurant ou autre, si vous devez conduire, plusieurs solutions sont possibles.

- Limitez votre consommation d'alcool au minimum, prévoyez quelqu'un pour conduire, une personne qui ne boira pas de boissons alcoolisées et qui est titulaire d'un permis de conduire (BOB),
- Rentrez en taxi ou en bus,
- Lors de soirées spéciales comme les réveillons, pensez au RESPONSIBLE YOUNG DRIVERS (RYD) [www.ryd.be] ou aux NOCTAMBUS [NDLR: bus nocturnes],
- Ne consommez pas d'alcool.

Bonne année 2006 et bonne route !

Le Geste qui Sauve

Zone de Police BRUNAU - Secteur de Fleurus, Chaussée de Charleroi, 60 - 6220 FLEURUS.

Tél. : 071 82 02 61 - Fax : 071 82 02 77 - GSM : 0477 79 29 53

E-mail : legestequisauve@hotmail.com



Les enfants sourds du Congo

La République Démocratique du Congo (RDC) se trouve actuellement dans un contexte politique et socio-économique qui ne favorise en rien la situation des sourds.

Depuis le 2 août 1992, la situation se dégrade : conflits armés, guerres interethniques, blocage du processus de démocratisation, instabilité politique, effondrement de l'économie, baisse continue du revenu par habitant, pauvreté extrême et généralisée de la population, taux élevé de chômage, non-paiement des salaires, taux élevé d'analphabétisme, déperdition scolaire due au système éducatif coûteux et sélectif. Ce contexte général défavorable a des conséquences néfastes sur les populations vulnérables, en particulier les enfants et jeunes handicapés qui sont abandonnés et n'ont pas accès aux soins de santé primaire, à l'éducation de base, à la formation scolaire ou professionnelle. Les ressources nécessaires pour leur venir en aide font totalement défaut avec pour conséquence l'augmentation toujours croissante des handicapés et le vagabondage des jeunes, ceci d'autant plus que l'Etat ne s'intéresse que très peu à cette catégorie de la population.

Les Congolais sourds, bien lotis?

La vie des sourds en Afrique, et notamment en RDC, est considérée comme un non sens. Beaucoup d'actions sociales dans le domaine du développement ne les prennent pas en compte. Leur éducation est bafouée et leur prise en charge négligée. Le sourd est considéré, tant au niveau national que familial, comme un sous-homme ne pouvant pas bénéficier des avantages de la vie sociale. Aujourd'hui, plus d'un million d'enfants sourds n'ont pas accès à la formation. Selon une étude sur la situation des 40.000 personnes handicapées estimées à Kinshasa (1997), seuls 1806 enfants seraient scolarisés (4,5%) et seules 118 personnes bénéficieraient d'une formation personnelle (0,29%).

L'extrême pauvreté de la plupart des parents fait que les enfants avec un handicap se comptent généralement dans les couches les plus démunies de la population,

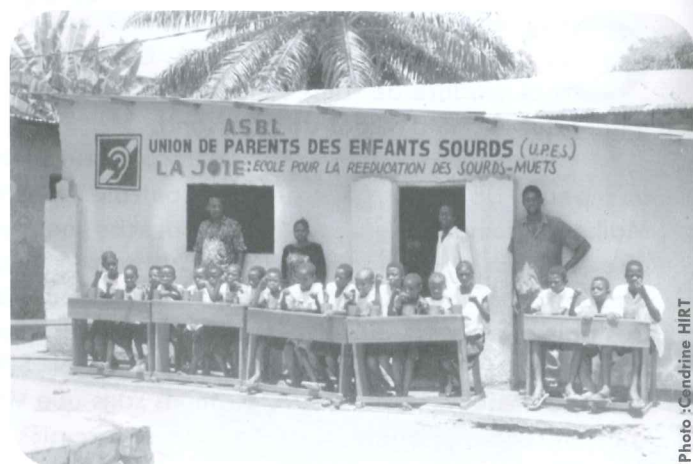


Photo : Cendrine HIRT

incapables d'accéder aux soins de santé. Cette situation rend même impossible la détection précoce des infections qui conduisent à ces infirmités qui ne peuvent pas alors être corrigées à temps. La malnutrition, l'insalubrité du milieu, les maladies endémiques et épidémiques, l'absence ou la mauvaise qualité des soins prénataux, l'insuffisance des traitements des infections, les accidents, ont pour conséquence l'augmentation toujours croissante des personnes handicapées. De plus, les moyens techniques et ressources qu'il faudrait posséder pour leur venir en aide font également totalement défaut.

En RDC, des parents d'enfants sourds se sont mobilisés en 1988 sous l'égide de M. Ernest MUKELANGE wa BAFWA, spécialiste des problèmes des personnes handicapées, pour créer une association comptant aujourd'hui plus de 600 membres. L'U.P.E.S.C (Union des Parents des Enfants Sourds du Congo) a ainsi ouvert à Kinshasa un complexe scolaire de 5 classes, «L'Ecole La Joie», et un atelier de formation professionnelle en coupe-couture. Cette association mène non seulement des actions d'alphabétisation, d'éducation et de formation des enfants et adolescents sourds mais elle veille également à l'information et à la prévention en matière de lutte contre le sida ainsi qu'à l'éducation civique de ces jeunes.

École La Joie

La grave crise économique traversée par le pays a des répercussions importantes sur la communauté sourde. Cette école, comme les autres centres pour enfants sourds de Kinshasa et des provinces, se trouve particulièrement démunie; ses ressources matérielles, humaines et financières ne lui permettent malheureusement pas de prendre en charge la totalité des enfants sourds et surtout de leur proposer un enseignement optimal; c'est ainsi que seuls 60 élèves, sur les 220 recensés par l'association, peuvent

Le sourd est considéré, tant au niveau national que familial, comme un sous-homme ne pouvant pas bénéficier des avantages de la vie sociale.

actuellement bénéficier d'enseignements au sein de l'Ecole La Joie. Pourtant, le coût moyen de la scolarisation pour un trimestre n'est que d'environ 80 euros et celui pour la formation professionnelle en coupe-couture de 130 euros.

Après être venu en aide au Cameroun, nous lançons donc une nouvelle action humanitaire en faveur des enfants sourds de l'UPESC afin de soutenir leurs projets en collectant du matériel et des dons en espèce: manuels scolaires, livres d'enfants du premier âge à l'adolescence, jeux éducatifs, jouets, ouvrages professionnels, matériel didactique et de rééducation, fournitures scolaires, audiomètre, matériel informatique, logiciels, machines à coudre et accessoires pour couture (broderie, tricot, laine, fils, aiguilles à tricoter/crocheter, etc.)

Pour plus d'informations : www.upesc.info
Pour vos dons: Cendrine Hirt, Route d'Yverdon 11, 1373 Chavornay, Suisse, Tél/fax (0041) 24.441.85.44
E-mail: info@upesc.info



Photo : Sournal

Info de dernière minute

Monsieur KAMONYO, Congolais sourd et directeur de l'Ecole pour Sourds de Kinsangani, est venu rendre visite à la Fédération francophone des Sourds de Belgique. Il a surtout accentué sur l'importance de la solidarité entre sourds du monde : «Les sourds constituent un monde dans le monde».

Buts de l'UPESC

- * promouvoir et défendre les droits et intérêts des sourds par la formation, l'information et l'éducation
- * prendre en charge les problèmes de la communauté sourde et proposer des solutions
- * développer une action sociale d'aide entre parents
- * aider les sourds à acquérir leur autonomie d'adulte
- * lutter pour le développement et l'intégration socio-professionnelle des sourds

L'UPESC recherche des partenaires sociaux pour le financement de ses différents projets:

- autofinancement dans les secteurs de l'agro-pastoral et de la pisciculture
- équipement de secrétariat, bureautique et informatique
- équipement didactique pour les ateliers
- prise en charge globale (santé primaire, kinésithérapie, orthopédie, logopédie, phoniatry, psychomotricité, audiologie, nutrition).
- développement d'un grand centre d'assistance sociale pour tous les sourds de la RDC
- création d'un centre de dépistage et de prévention de la surdité
- création d'une école secondaire générale et d'un internat
- création d'un Village Agricole Rural des Sourds pour permettre un autofinancement de l'organisme et donner aux sourds adultes le moyen de gagner leur vie
- camps de vacances

Publicité

Institut Alexandre HERLIN

Enseignement spécialisé de type 7

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL: Maternel-Primaire

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE: Technique-Professionnel

INTERNAT

*Suivi paramédical (logopèdes, kinésithérapeutes) et médical (médecins, infirmière, puéricultrice)
Service psycho-social, transports scolaires, cantine, activités parascolaires, classes de découvertes*

Rue de Dilbeek 1, 1082 Bruxelles (Berchem-Ste-Agathe)

Tel 02/465.59.60 Fax 02/465.06.87 E-Mail alexandre_herlin@belgacom.net

L'institut HERLIN dispense également un enseignement pour enfants déficients visuels et présentant des troubles d'apprentissage

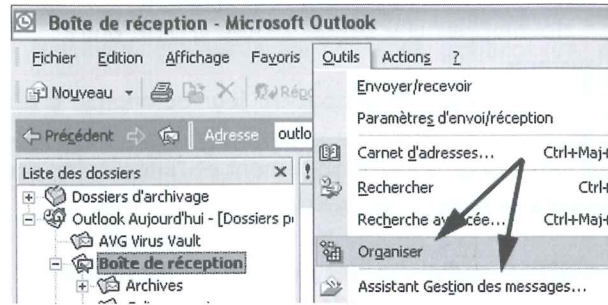


L'email (courrier électronique)

Comment ça marche, les trucs et astuces - 3^e et dernière partie

Comment filtrer et organiser vos emails ? Qu'est-ce que la mention «Cci»?

Organiser vos emails



Lorsque l'on n'utilise qu'occasionnellement une adresse email ou lorsque l'on débute, la question de la gestion des emails semble mineure. En revanche, tout qui utilise Internet depuis un moment et a accumulé les contacts sait combien il peut parfois être pratique de trier les mails. C'est d'autant plus vrai lorsque votre ordinateur est utilisé par plusieurs personnes ou que vous avez plusieurs comptes installés sur votre logiciel de mails. Vous souhaiteriez alors que tous les mails envoyés sur votre adresse privée arrivent dans un dossier spécifique plutôt que dans la boîte de réception, au milieu de courriers relatifs au boulot ou destinés à votre compagnon ou compagne. De même, vous aimeriez rassembler tous les emails importants pour votre travail et les avoir sous la main par ordre chronologique dans un même dossier. Ou encore, vous aimeriez rejeter les mails d'une personne qui ne cesse de vous importuner.

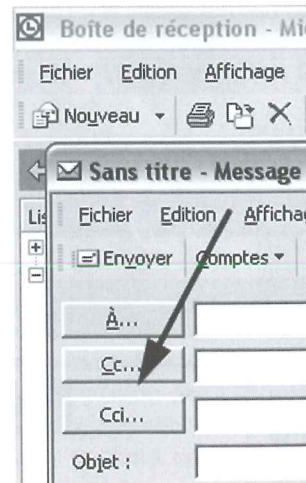
Comment faire ?



Chaque logiciel de mails présente une gestion différente, mais l'objectif reste le même : créer des règles aux messages. La plupart du temps, cette configuration se fait dans le menu «Outils». Vous pouvez créer une règle pour que les messages envoyés par telle personne ou destinés à telle adresse (celle de votre travail par exemple) aillent directement dans le dossier que vous sélectionnez. Il vous est bien sûr possible de créer de nouveaux dossiers (archives, boulot, privé, indésirables, etc). Les possibilités sont encore plus larges puisque vous pouvez également définir que les messages comportant, par exemple, le mot «publicité» dans le titre ou le corps du message soient directement envoyés dans les éléments supprimés. La configuration se fait pas à pas afin de vous aider à créer facilement les filtres que vous souhaitez appliquer.

Envoyer un message à plusieurs personnes: le danger des copies carbonées (Cc)

Il peut arriver à tout le monde de vouloir envoyer un même message à plusieurs personnes en même temps. Certains entrent ainsi toutes les adresses de leurs correspondants (indépendamment ou sous forme de groupe ou liste de diffusion) après la mention «A...». D'autres mettent le premier destinataire dans «A...» et placent les autres en copie dans «Cc» (copie carbone).



Quel est le danger de travailler ainsi ?

En plaçant vos destinataires dans «A» et «Cc», toutes les adresses sont visibles par tous vos correspondants et vous prenez le risque de diffuser des adresses emails privés sans le consentement de leurs propriétaires. Pire: si un virus infecte l'ordinateur d'un de vos contacts, il volera toutes les adresses emails que vous avez ainsi rendues visibles pour pouvoir se dif-

fuser.

Comment éviter cela ? En utilisant le champ «Cci», la copie carbone cachée. De cette façon, toutes les adresses que vous placez dans «Cci» seront totalement invisibles aux destinataires.

Il existe encore des tas d'astuces pour exploiter au mieux vos emails et vos logiciels. Ici, nous avons pris pour exemple, «Outlook» et «Outlook Express», mais il existe d'autres logiciels de mails (comme Thunderbird, par exemple). Il serait cependant fastidieux d'en faire le tour à travers ces articles. Aussi, si vous souhaitez avoir des conseils, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service Internet à l'adresse : webmaster@ffsb.be

Bon amusement !

Astuces

1. Comment créer de nouveaux dossiers pour trier vos mails ? En allant dans le menu «Fichier», vous sélectionnez «Dossier» et vous créez un «nouveau dossier» que vous pouvez nommer comme vous le voulez et le placer à l'endroit souhaité dans votre logiciel de mails.
2. Attention : si un message est envoyé simultanément à deux adresses email installées dans votre logiciel, il se peut que les deux copies de ce même message arrivent dans un seul dossier au lieu d'être dirigées, l'une, par exemple, dans votre boîte de réception, l'autre dans un dossier défini. Pourquoi ? Parce que la règle que vous avez créée repèrera l'adresse email à filtrer dans les deux copies du message et donc choisira de les mettre toutes les deux dans un même dossier.
3. Soyez méthodique et utilisez ces règles avec modé-

- ration! En effet, si vous créez des règles au contenu trop vague ou trop strict (par exemple: supprimer automatiquement tous les messages contenant le mot "acheter" parce que vous ne voulez plus recevoir de publicités), vous risquez de perdre également les messages de vos correspondants parce qu'ils auraient malencontreusement utilisé le mot que vous avez défini dans votre règle.
4. Pas de miracle : les règles ne vous permettront pas de vous débarrasser de tous les messages indésirables qui arrivent dans votre boîte aux lettres. En effet, ces publicités n'utilisent pas toujours les mêmes adresses d'expéditeur, ni les mêmes titres ou contenus.
5. Si «Cci» n'apparaît pas dans vos messages, vous devez créer un nouveau message et allez dans «Affichage». Là, vous cliquez sur «Champ Cci» (dans Outlook) ou sur «Tous les en-têtes» (Outlook Express).

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be
christel.vangorp@dumonceau.be

Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail





Agenda des associations affiliées

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds
Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les mercredis et vendredis à partir de 19.00

JANVIER 2006

Vendredi 6	17.30	Goûter des Rois organisé par la R.L.S.B.
Vendredi 6	19.00	portes ouvertes
Samedi 7	14.00	concours de whist
Dimanche 8	12.00	BANQUET Loisirs & Culture pour Tous
Mercredi 11	20.00	Ciné-Club. Film : "The edukators sous-titré en Français"
Vendredi 13	18.00	CA MdS
Samedi 14	14.00	Après-midi échange de photos 2005
Samedi 21	11.00	A.G. Pétanque + BANQUET à 19.00
Vendredi 27	21.00	Bal des 4 employés Thème : "les bandes dessinées"
Samedi 28	18.00	Soirée Croque-Monsieur organisée par la section Tennis

FÉVRIER 2006

Jeudi 2	14.00	"Jeux de société"
Samedi 4	14.00	concours de whist
Mercredi 8	20.00	Ciné-Club. Film : "Run Lola run"

Vendredi 10	18.00	C.A. MdS
Vendredi 10	19.30	A.G. section Tennis de Table
Samedi 11	15.00	A.G. LSFS
Dimanche 12	14.00	Loisirs & Culture pour Tous
Jeudi 16	13.30	Visite de l'expo "Les 7 tours de Moscou". RDV sur place : Musée du Botanique rue Royale 236 à 1210 Bruxelles
Vendredi 17	19.00	soirée rencontre sourds / entendants Quiz (thème : "sports")
Samedi 18	14.00	Pétanque + fête CARNAVAL
Mercredi 22	18.30	Réunion trimestrielle sections MdS

MARS 2006

Mercredi 1	18.30	table de conversation en Langue des Signes (tous niveaux)
Samedi 4	14.00	concours de whist
Mardi 7	14.00	portes ouvertes + QUIZ
	16.00	"actualités"
Vendredi 10	18.00	CA MdS
Samedi 11	15.00	A.G. FRSSB/KCVDB
Dimanche 12	14.00	Loisirs & Culture pour Tous
Samedi 18	14.00	Pétanque
Jeudi 23	13.30	Visite du Centre de la Bande Dessinée. RDV sur place : 20 rue des Sables à 1000 Bruxelles
Samedi 25	14.00	A.G. MdS
Mercredi 29	20.00	Ciné-Club. Film: "Rush Hour 2"

Mercredi 25 15.00 Atelier " tricot " jusqu'à 17.00

FÉVRIER 2006

Dimanche 5	Banquet St François de Sales
	11.45 Rendez-vous à la chapelle de l'Eglise de la Ste Famille
	12.00 Eucharistie d'action de grâces
	13.00 Retour au Foyer - Cérémonie d'hommage
	13.30 Banquet - sur réservation
Mercredi 8	15.00 Atelier " tricot " jusqu'à 17.00
Lundi 20	14.00 3x20 + Caritas
Mercredi 22	15.00 Atelier " tricot " jusqu'à 17.00

MARS 2006

Dimanche 5	15.00 Amis de Woluwe : Assemblée Générale
Mercredi 8	15.00 Atelier " tricot " jusqu'à 17.00
Lundi 20	14.00 3x20 + Caritas
Mercredi 22	15.00 Atelier " tricot " jusqu'à 17.00

Charleroi

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3^{es} dimanches à 14h00

JANVIER 2006

Dimanche 15	14.00	Ouverture du local - Fête de l'Epiphanie, élection du roi et de la reine.
	15.30	Histoires courtes, contes et comptines signées par "Mes mains racontent..." a.s.b.l.

FÉVRIER 2006

Dimanche 19	14.00	Ouverture du local - Fête de la Chandeleur
	15.30	Histoires courtes, contes et comptines signées par "Mes mains racontent..." a.s.b.l.

MARS 2005

Dimanche 19	14.00	Ouverture du local Information police : Le geste qui sauve" sur les thèmes : Le permis de conduire & Nouvelle réglementation routière Petit débat.
	15.30	Histoires courtes, contes et comptines signées par "Mes mains racontent..." a.s.b.l.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Samedi 21 janvier 2006	Championnat de Belgique Bowling " Individuel " vétérans, juniors et seniors. WSSBrussels
Samedi 4 février 2006	Championnat de Belgique Bowling Team. ASSMCharleroi
Samedi 25 mars 2006	Championnat de Belgique Bowling Doublette. RLSBruxelles

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

TOUS LES MARDIS :

14.00	L'aiguille silencieuse
18.00	Foyer " SUR'Cité " est ouvert

JANVIER 2006

Mardi 3	20.00	Fête de la galette des rois par SUR'Cité
Mercredi 4		L'European Circus avec Sur'Cité (sous réserve)
Mardi 10	20.00	Table d'information sur l'actualité par SUR'Cité
Dimanche 15	15.00	Fête de l'An Neuf par 50+
Samedi 21	14.00	Tournoi de Rami par RUSSL

Mardi 24 20.00 Table d'information sur l'actualité

FÉVRIER 2006

Mardi 7	20.00	La Chandeleur au Sur'Cité
Mardi 14	20.00	Table d'information sur l'actualité
Dimanche 19	15.00	Assemblée Générale par 50+ Tournoi de badminton + souper par RUSSL
Samedi 25		
Mardi 28	20.00	Table d'information sur l'actualité

MARS 2006

Samedi 4		Carnaval au SUR'Cité par Toré Lidje
Mardi 14	20.00	Table d'information sur l'actualité
16-17-18		Participation au salon de l'autonomie
Dimanche 19	15.00	Activités - rencontre - échanges par 50+ AG de RUSSL + souper
Samedi 25	14.00	Balade à Hermalle s/ Huy par Sur'Cité
Dimanche 26		
Mardi 28	20.00	Table d'information sur l'actualité

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Salle KEGELAN
Rue Henri Lecocq 27 - 5000 Jambes
Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

JANVIER 2006

Samedi 14	15.00	Foyer sport : accueil au local
	16.00	Assemblée générale
	18.00	Apéritif offert par A.S.S.N
	19.00	Soirée Savoyarde (raclette)
Dimanche 22	14.00	Goûter des Rois - Bilan (année 2005)

FEVRIER 2006.

Samedi 11	16.00	2ième carnaval : pour les 7 à 77 ans - Souper des plats du Maroc
Samedi 18	11.00	Final d'Échecs à la Bastide
Dimanche 26	14.00	Réunion des sourds - Fête de la Chandeleur

MARS 2006.

Samedi 11	14.00	Fête de l'Abbé de l'Épée
	17.00	Banquet
Dimanche 28	14.00	Réunion ordinaire - 2ième Tour de Manille - Hamburger

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local: «Centre de Rencontre des Sourds», Rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.

Tél./Fax: 069 84 18 59

E-mail: info@sourds-tournai.be

JANVIER 2006

Dimanche 8	11.30	Réunion mensuelle. Dîner "Lapin à la Tournaisienne" et fête des Rois. Jeux de cartes "Manille".
Lundi 9	17.00	Entraînements de futsal jusque 19.00, Omnisports du Tournaisis, rue Aimable Dutrieux à Tournai.
Samedi 21		Bowling : Championnat de Belgique Individuel Vétérans - Seniors - Juniors, organisé par Woluwé S.S.B.
Lundi 23	17.00	Entraînements de futsal jusque 19.00, Adresse : voir dimanche 8 janvier

FÉVRIER 2006

Samedi 4	12.00	Futsal : Championnat de Belgique organisé par S.C.S.Tournaisis. Adresse : voir dimanche 8 janvier
Dimanche 5	11.00	Ouverture du local. Possibilité de restauration, menu à 8 euros et goûter de crêpes. Jeux de cartes " Manille ".
Lundi 6	17.00	Entraînements de futsal jusque 19.00,

Adresse : voir dimanche 8 janvier
Samedi 18 Futsal : Championnat de Belgique organisé par K.D.S. Antwerpen.
Dimanche 19 Tennis de Table : Championnat National Vétérans - Championnat National Doubles organisé par R.L.S. Bruxelles.
Lundi 20 17.00 Entraînements de futsal jusque 19.00
Adresse : voir dimanche 8 janvier

MARS 2006

Samedi 4		Futsal : Championnat de Belgique organisé par K.D.S. Turnhout.
Dimanche 5	11.00	Ouverture du local. Possibilité de restauration, menu à 8 euros. Cadeau de présence aux membres fidèles de la R.A.S.T. Jeux de cartes " Manille ".
Lundi 6	17.00	Entraînements de futsal jusque 19.00 Adresse : voir dimanche 8 janvier
Dimanche 19	09.00	Tennis de Table : Championnat National Simple organisé par S.C.S.Tournaisis. Lieu : salle Essor Luna, rue Prayelle, n° 2 à 7522 Marquain.
Lundi 20	17.00	Entraînements de futsal jusque 19.00 Adresse : voir dimanche 8 janvier
Samedi 25		Bowling : Championnat National Doublettes organisé par R.L.S. Bruxelles.

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Local: Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le premier dimanche du mois à partir de 14.00

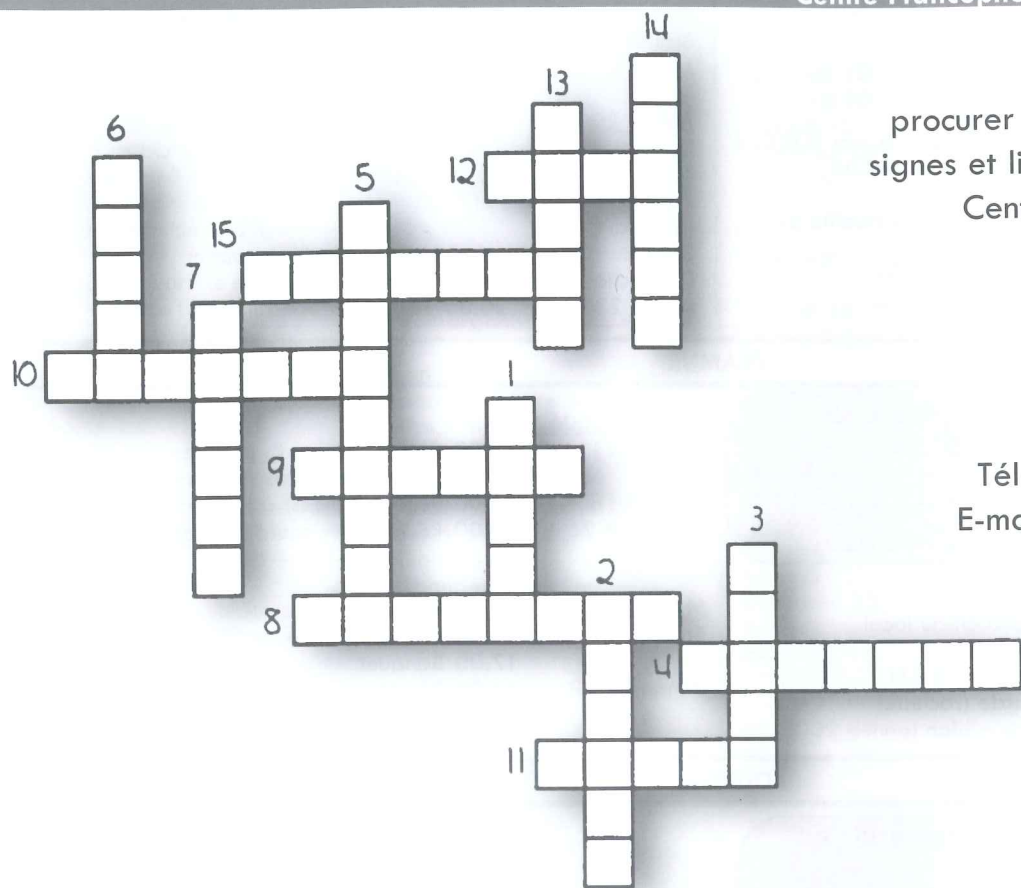
Dimanche 8 janvier	Goûter du Roi
Dimanche 5 février	Réunion ordinaire
Dimanche 5 mars	Réunion ordinaire

MONS

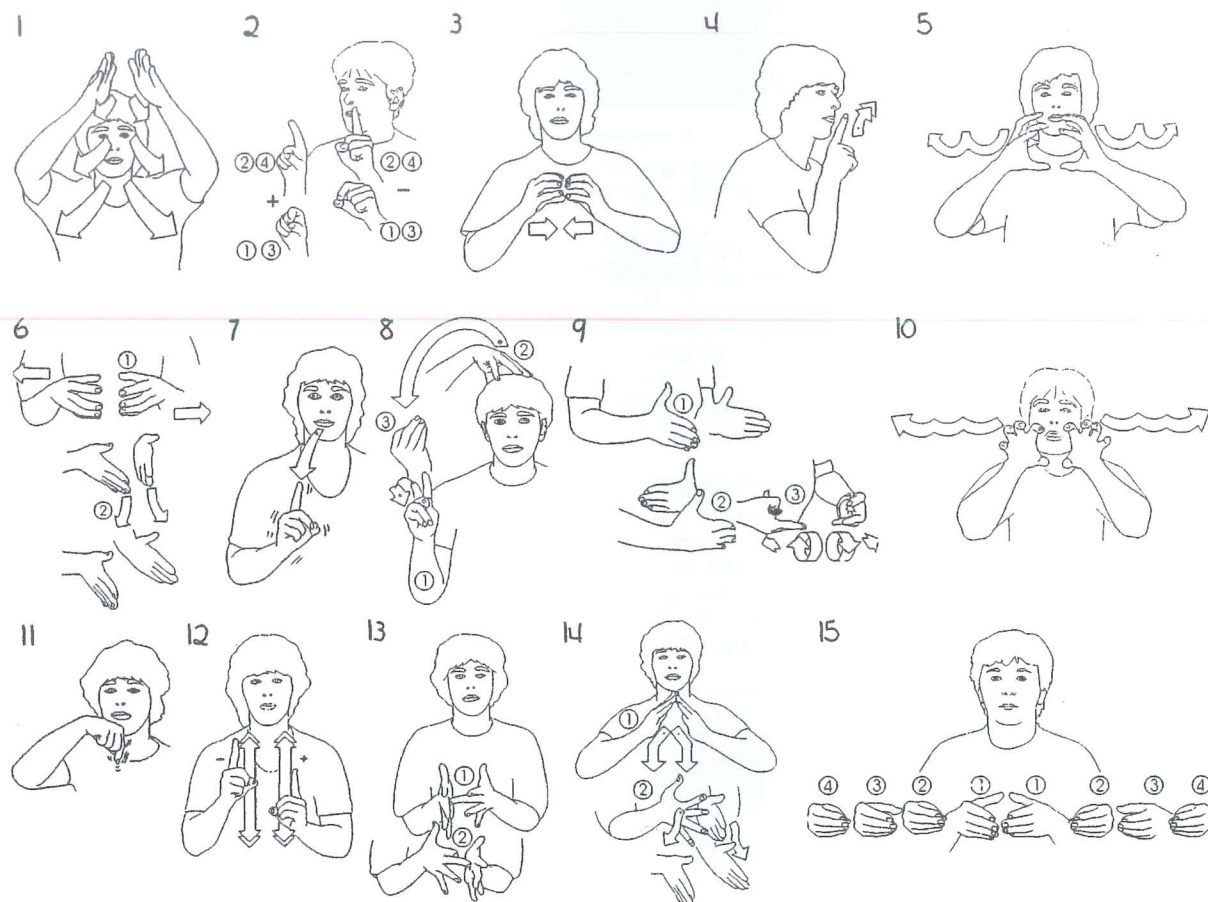
Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local: Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Agenda non reçu



Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes
 Adresse:
 Rue Palais
 d'Outre-Pont 458
 1020 Bruxelles
 Tél./Fax: 02 478 14 48
 E-mail : cfls@belgacom.net



Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS)

WEEK-END EN LANGUE DES SIGNES TOUT PUBLIC

Samedi 14 et dimanche 15 janvier 2006
 CPESM Rue du Temple, 2
 7011 Ghlin (Mons)

Ces deux jours de formation se dérouleront dans le Centre Provincial d'Enseignement Spécial de Ghlin. Différents apprentissages de base seront abordés en communication spontanée : culture, expression des sentiments, expression corporelle, contes, jeux de rôles, etc.

Des animations et des garderies seront organisées toute la journée pour les enfants, la soirée sera animée par des activités plus ludiques : contes, mimes, blagues, jeux, etc.

Le logement est prévu sur place mais est limité à 40 places.

Infos et inscription

CFLS - Rue Palais d'Outre-Pont 458
 1020 Bruxelles
 Tél./Fax: 02 478 14 48
 E-mail : cfls@belgacom.net

L'heure du conte

25 février, 25 mars et 17 juin 2006
 de 10h30 à 11h30

La bibliothèque communale francophone Romain Rolland d'Evere et l'APEDAF convie petit ou grand, entendant ou malentendant à s'évader dans L'heure du Conte à la maison communale d'Evere, square Hoedemaekers 10 à 1140 Bruxelles

C'est gratuit pour toute la famille !

Inscrivez-vous préalablement au 02/247.63.90 ou à romain.rolland@brutele.be

Info pratique: L'entrée se fait par le passage Idiens et la bibliothèque se situe au niveau -1 à l'espace Delahaut.

Larch Hill International Scout and Guide Campsite

INTERNATIONAL DEAF CAMP FOR DEAF SCOUTS, GUIDES AND LEADERS

31 juillet - 9 août 2006

Ce rencontre internationale a pour but la confrontation constructive entre chef, guides et scouts. Le logement sera le camping. Parmi les activités, retenirons le «Dublin's Viking Adventure» où vous serez à bord d'un drakkar en train de défier moult danger avant de poser le pied à Dublin. C'était il y a mille ans... Vous visiterez aussi le château de Dublin. D'autres activités comme la natation, des épreuves nocturnes, promenade à Wicklow, un tour de la ville dublinoise en bus, etc.

Prix

Inscription 1er - 31 mars : 200 euros
 Inscription 31 mars - 15 juillet : 250 euros.

Deaf International Scout Camp 2006
 Larch Hill, Ireland
 191st Dublin Deaf Scout Group - Scouting Ireland,
 40 Lower Drumcondra road, Dublin 9, Ireland
 Tél. : +353 1 8827535
 Fax : +353 1 8827535
 E-mail : deafscoutunit@2.ie

Natagora

NATURE POUR TOUS !

14 janvier 2006 - Bruxelles
 11 février 2006 - Saint Vith
 4 mars 2006 - Neufchâteau

Ouverts à tous, les guides, parents, éducateurs,... pourront partager leur expériences et leurs attentes en vue de permettre une meilleure accessibilité des visites de sites naturels (personnes à mobilité réduites, sourds, ...)

Prix : 5 euros

Info :

Eric Dubois (04/250 95 98)
eric.dubois@natagora.be
 Béatrice Férire (04/250 95 87)
beatrice.ferire@natagora.be
www.natagora.be



Jacques DORMONT, une grande personnalité nous a quitté

Jacques Dormont est décédé le 13 octobre 2005 à l'âge de 91 ans. Il était connu comme ancien professeur de dessin et d'art graphique à l'Institut pour sourds de Berchem-Ste-Agathe (actuellement Alexandre Herlin)...



...de 1946 jusqu'à sa retraite 32 ans après. De nombreux élèves ont choisi l'option artistique pour pouvoir l'avoir comme professeur car il ne se contentait pas d'enseigner seulement le dessin mais expliquait en langue des signes ce que tous ces enfants avaient envie de connaître lors des récréations ou classes de devoirs. Il était également connu comme artiste peintre, poète et écrivain et faisait partie des cercles d'art, Eugène Simonis à Koekelberg et Jecta à Jette (René Magritte y était membre). Il a exposé de nombreuses fois dans des galeries de grande renommée telles que Racine, Cheval de Verre, ... participé aux triennales de Namur et de Tournai, aux quadriennales de Gand, aux Salons de la province de Brabant. Quelques-unes de ses œuvres ont été acquises par l'Etat, les provinces du Hainaut et du Brabant, ainsi que par les Communes de Dour et de Koekelberg. Son nom figure parmi les 50 artistes de Belgique dans le livre, «L'art pour tous» par Jacques COLLARD. De ses nombreux écrits, il faut mentionner «Joël», préfacé par Franz HELLENS et «Un langage simple et savoureux» édité par le Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS).

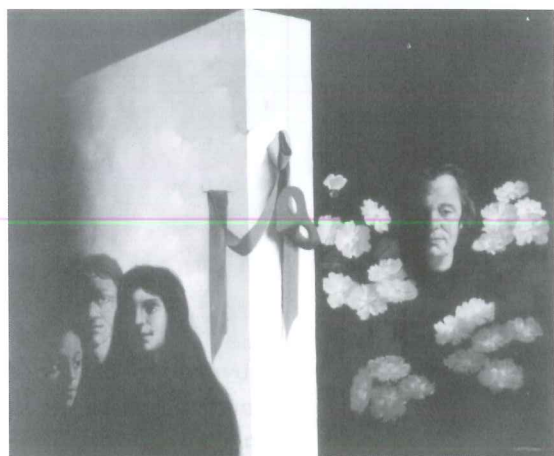
Né à Dour le 5 février 1914, Jacques DORMONT est devenu sourd suite à la fièvre due à la grippe espagnole qui a sévi en Europe en 1918. Il a fait sa primaire à l'Institut pour sourds de Berchem-Ste-Agathe (son nom en signe : 105) et à l'âge de 15 ans, est entré à l'Académie des Beaux-Arts de Mons. Par la suite, il est entré à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles où il a rencontré Mr Charles STEPMAN qui enseignait alors à l'Institut de Berchem-Ste-Agathe et c'est ainsi qu'il lui a succédé comme professeur.

Marié avec Simone, fille de parents sourds, Mr et Mme DAMMANS, il a eu trois enfants, deux garçons et une fille, Gilles, Michel et Françoise.

Une vie aussi remplie dans sa vie privée, professionnelle et artistique n'a jamais empêché Jacques DORMONT de retrouver ses amis de la communauté des sourds. Il a fondé le Cercle Volonté, un cercle culturel et de loisirs qui fut très actif durant la 2^e guerre mondiale. Il fut président de la Maison des Sourds de Bruxelles de 1943 à 1948. A la demande de Michel FRANÇOIS, alors président de la Confédération Belge des Sourds, Jacques DORMONT a fondé, avec Paul CORTVRIEND, «Arts et Culture» qui perdure encore aujourd'hui. Il a ainsi permis à des artistes sourds belges d'exposer leurs œuvres lors du Congrès Mondial des Sourds à Varna, à Bruxelles lors d'un congrès également ainsi que lors des Jeux Internationaux Silencieux (JO) en 1953. Il a soutenu la création du Groupe Horizon, regroupant des passionnés de théâtre et de mime et a présenté un pantomime GOYA au Théâtre National en intermède du spectacle «Le 7^{ème} jour»*.

Enfin, Jacques DORMONT fut parmi les membres fondateurs du Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS) et a participé, durant de longues années, aux travaux de recherche pour l'unification et l'enrichissement de la langue des signes.

*«Le 7^{ème} jour, Dieu créa les autres» est l'équivalent en Belgique des «Enfants du Silence» qui s'est joué au théâtre par de véritables comédiennes professionnelles sourdes, en France (avec Chantal LIENNEL) et aux Etats-Unis (avec Phyllis FRELICH) en 1982. Mais dans notre pays, comme il n'y a vaitpas de comédiens sourds professionnels, le metteur en scène, Jo DUA a donc fait appel à Jacques DORMONT pour enseigner la langue des signes aux comédiens, Lesly BUNTON de la Cie Yvan BAUDOUIN et Raymond AVENIÈRE. Cela lui a demandé de longs mois de préparation et de nombreuses répétitions mais il a adoré ce travail. Il a également collaboré avec le réalisateur Henri STORCK pour un court métrage de 15' en 35mm intitulé «Les Gestes du Silence» en 1960.



Un DVD qui vous veut du bien...

La police locale de Charleroi vient de finaliser un DVD intitulé «Fais-moi signe». Ce support vidéo vise à informer simplement et clairement les carolos sourds... en langue de signes évidemment.

Il y a un an (dans le Sournal 85), nous savions que Véronique VAN ELVEN, inspectrice de police à Charleroi, caressait l'idée de produire une vidéo de prévention policière pour les sourds et malentendants. Cette année, avec le soutien de l'AWIPH (Agence Wallonne d'Intégration des Personnes Handicapées), le projet a pris forme et concourra pour le Prix belge de la prévention.

«Fais-moi signe», un DVD sous-titré de 17 minutes, présente différents délits qui peuvent survenir : vol à la ruse, arrachage de sac, vol en milieu hospitalier, car-jacking, cambriolage. À chaque fois, un sourd qui fait figure de sage, venu de nulle part, prodigue en langue des signes des conseils pratiques pour nous protéger de tels délits. À la fin, les spectateurs prennent connaissance des coordonnées du bureau de police et des numéros téléphoniques (fax et sms).

Ce projet vidéo s'inscrit dans un cadre de technoprévention et n'a pas pour but la diffusion mais sert en tant qu'outil «pédagogique». L'inspectrice Véronique VAN ELVEN est pour l'instant seule habilitée à faire visionner ce DVD à ceux qui lui en feraient la demande. Sa présence lors du visionnage permet de fournir des informations complémentaires. En effet, la vidéo ne prétend pas être



complete; il n'explique pas, par exemple, quels renseignements inscrire sur un SMS envoyé à la police de Charleroi.

Ce DVD «Fais-moi signe» reste pour l'instant un projet carolorégien. Il se pourrait qu'après sa présentation au Prix belge de la prévention il fasse l'objet d'une attention de la part du Ministère de l'Intérieur permettant d'étendre ce projet à toute la Wallonie.

Th.B.

Hôtel de Police - Service central
Bld Mayence 14 - 6000 Charleroi
Tél.: 071/ 86.15.15 - Fax: 071/ 86.16.16
GSM (SMS): 0473 50 11 69

Carnet noir

Décès de Jacques le MAIRE



Le 21 septembre 2005, la Communauté sourde s'est recueillie à l'église Sainte-Véronique à Liège pour rendre un dernier hommage à Jacques le Maire, décédé ce 18 septembre 2005 après une longue maladie.

Jacques le Maire a posé de nombreux gestes pour la Communauté sourde tout au long de sa vie et notamment,

- Il est l'auteur des statuts du foyer des sourds de Liège, rebaptisé "SuroCité", aujourd'hui véritable asbl où la plupart des Sourds liégeois se réunissent pour partager des activités culturelles, sportives ou pédagog-

giques au travers des formations. - Il est également un des fondateurs de l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophone). - Il est enfin un des fondateurs des Ateliers du Monceau, le rédacteur de ses statuts puis le second président. L'asbl Ateliers du Monceau occupe à présent une centaine de personnes en majorité sourdes et malentendantes et elle ne cesse de s'étendre.

La Communauté sourde n'oubliera pas ce qu'il a semé et l'en remercie. La FFSB présente ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Infos fournies par N. HABSCH



Une Commission santé au sein de la FFSB

- Première partie -

Centres de Santé pour Sourds cesse d'exister.

Il laisse place à une section au sein de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique qui reprend la plupart de ses objectifs et activités.

Pendant de nombreuses années, l'asbl «Centres de Santé pour Sourds» (CSS) a œuvré dans les hôpitaux, maisons médicales, auprès du Ministre de la Santé pour améliorer la situation. Son évolution a accusé une certaine lenteur.

Malheureusement, l'asbl CSS a dû prononcer sa dissolution (disparition) à cause d'un manque de subsides permanents, un manque de soutien du monde politique et aussi un manque de bénévoles sourds et entendants pour développer les projets. Mais la santé est un sujet bien trop important pour ne plus s'en préoccuper (voir encadré). Le CSS a donc demandé l'aide de la FFSB. Ensemble, ils ont décidé de créer au sein de la FFSB une Commission santé qui va reprendre l'ensemble des problèmes de santé pour la communauté des sourds et malentendants.

(suite au prochain numéro)

Sujets de préoccupations dans le secteur de la santé

Les problèmes de santé mais surtout d'accès à des soins de qualité sont un des soucis de la communauté des sourds et des malentendants. Malgré de nombreux efforts de sensibilisation de notre communauté, l'accès à des soins de qualité et surtout à un dialogue facile avec les structures de santé sont encore loin d'être satisfaisants.

A tous les niveaux, des lacunes graves existent. Citons quelques exemples:

- Services d'urgence: absence d'accès par fax ou SMS;
- Services d'urgence: présence de parlophone pour l'accès de nuit à l'entrée de l'hôpital;
- Médecins de garde: absence de numéro de fax ou de SMS dans les listes de médecins généralistes de garde publiées dans les journaux;
- Consultations: prise de rendez-vous non adaptée aux besoins des sourds ou malentendants;
- Absence de connaissance par le monde médical de la spécificité et des besoins précis des Sourds;
- Absence d'interprètes pour le contact avec les médecins ; mauvaise compréhension du rôle de l'interprète;

1. Consentement éclairé : Le patient a le droit d'être complètement informé sur son état de santé et doit recevoir toutes les explications de la part du corps médical. Il doit pouvoir donner son accord sur tous les traitements proposés et notamment sur les opérations qui doivent être soigneusement expliquées. Pour des raisons de discrétion et d'autonomie, ce droit doit s'adresser directement au patient lui-même et non par l'intermédiaire de tiers (divulgaration à la famille de détails personnels de santé). Le consentement éclairé est un droit fondamental de chaque patient d'être informé par les moyens et la forme adaptée qui lui, permettent de prendre effectivement en charge sa santé. Un rendez-vous avec interprète peut et doit être demandé avant la sortie de l'hôpital.

2. La prévention : informations et conseils pour préserver au mieux sa santé. (Exemple : lutte contre le tabagisme, le SIDA, explications sur les vaccinations, la bonne alimentation, éviter les pollutions, etc....) Très souvent les messages audiovisuels ou par dépliants sont peu adaptés à la culture sourde.

- Explications du diagnostic et du traitement ne permettant pas un «consentement éclairé¹» du patient sourd ;
 - Absence de connaissance de la Langue des Signes par les spécialistes de l'audition (ORL, audioprothésistes, etc...)
- Et plus politique ... (voir le dossier politique de la FFSB; chapitre «santé»)

- Remboursement déficient des prothèses et de leur utilisation (pile, réparations...);
- Manque de formation et de messages de prévention² adaptés; les campagnes de prévention ne nous sont pas accessibles de manière adéquate.
- ...

Nous pourrions ainsi allonger cette liste de difficultés d'accès à des soins de qualité. Une bonne médecine nécessite avant tout une bonne qualité de dialogue entre le patient et le corps médical (dialogue entre «soignants» et «signants»!). Dans ce problème, bien souvent, il ne s'agit pas de mauvaise volonté mais d'un manque fondamental de connaissance de la surdité et de nos modes de communication.

Même si ce logo est voué à disparaître ou à subir des changements, subsisteront les actions pour rendre les soins de santé plus accessibles aux sourds et malentendants



La cohabitation légale

Deux personnes qui forment un couple peuvent établir une déclaration de cohabitation légale.

Il peut donc s'agir d'un couple hétérosexuel, homosexuel ou de deux personnes qui entretiennent des relations sans connotation sexuelle comme des frères et sœurs,

des parents et des enfants, des amis... Il ne faut donc pas que les personnes soient dans une relation de mariage ou de cohabitation avec une autre personne.



«La cohabitation légale est définie à l'article 1475 du Code civil comme étant la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration à l'administration communale de leur commune de résidence».

Afin de débiter la cohabitation légale, le couple remet un écrit à la commune du domicile commun, contre un accusé de réception.

Cet écrit doit contenir:

- la date de la déclaration à l'office de l'état civil;
- les noms, prénoms, lieux et dates de naissance et signature des deux cohabitants;
- l'adresse du domicile commun;
- la mention de la volonté des parties de cohabiter légalement;
- l'indication que les deux parties ont pris connaissance au préalable du contenu des articles 1475 à 1479 du Code Civil réglant le statut de cohabitation;
- la mention de l'éventuel contrat de cohabitation devant notaire (si c'est le cas).

Après vérification que les cohabitants remplissent les conditions légales, la déclaration est actée dans le registre de la population.

Le mariage ou le décès d'un des cohabitants met fin à la cohabitation légale.

La déclaration unilatérale ou commune de cessation de la cohabitation est remise à la commune du domicile des cohabitants.

Droits et devoirs des cohabitants

La déclaration de cohabitation légale impose des règles qui deviennent obligatoires par le seul fait de la cohabitation.

Elle donne des droits et des obligations semblables à ceux qui existent entre les époux dans le cadre du «régime matrimonial primaire». Au niveau des biens, les cohabitants sont soumis à un régime de séparation de biens. Ils peuvent toutefois établir entre eux un contrat de vie commune. Si de graves problèmes d'entente surviennent, un des cohabitants peut prendre l'initiative de s'adresser au juge de paix en lui demandant d'imposer des mesures urgentes et provisoires.

Avant de vous engager, sachez à quoi vous en tenir. Référez-vous donc au tableau ci-dessous.

N'oubliez pas d'informer la Direction Générale Personnes Handicapées de toute modification de votre situation familiale!

Article rédigé par Carole MOTTA

	Mariage	Cohabitation légale	Union libre
Protection du logement familial du ménage	Oui	Oui	Non
Participation obligatoire aux charges	Oui	Oui	Non
Devoirs de fidélité d'assistance et de secours	Oui	Non	Non
Solidarité pour certaines dettes du ménage	Oui	Oui	Non
Déclaration d'impôts commune	Oui	Oui	Non
Taux d'imposition, réductions et exonérations	Oui	Oui	Non



Patchwork d'infos



Un nouveau média est né à l'écoute de l'autre

Télé-Accueil-Bruxelles a ouvert un nouveau service appelé «chat-accueil». Ce service permet une conversation privée et anonyme entre 2 personnes via l'envoi de messages écrits sur le net. Ce service est accessible quelques heures par semaine via le site www.chat-accueil.be à toute personne francophone habitant en Belgique.

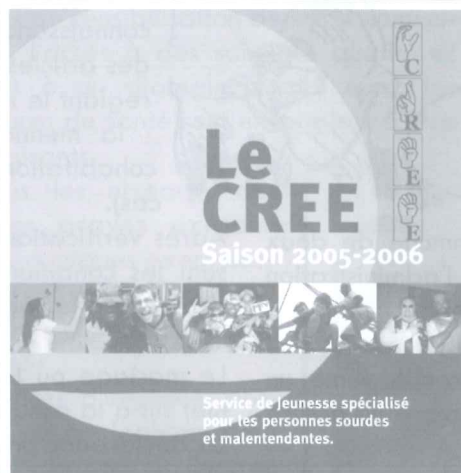
Chaque mardi de 20h 00 à 24h 00, des bénévoles sont disponibles pour une écoute-chat. Si l'évaluation de ce projet s'avère positive, Télé-Accueil-Bruxelles envisagera d'élargir son accessibilité à d'autres plages horaires.



Hélène JARMER, présidente de l'Association des Sourds d'Autriche

La langue des signes autrichienne reconnue

Le 6 juillet 2006, le parlement autrichien a voté pour la reconnaissance de la langue des signes autrichienne. L'article 8 de la Constitution d'Autriche stipule: «La langue des signes autrichienne est reconnue. Des régularisations interviendront avec les futurs lois.» Belle avancée, mais il y a encore du pain sur la planche.



Brochure du Collectif Recherche et Expression

Elle a les couleurs du soleil de l'été. elle invite au projet, au voyage, à la vie de groupe, à l'éveil et au rêve... Cette brochure fait part des activités organisées par le CREE pour les enfants sourds.

CREE
Av. du Prince Héritier,
214 - 216
1200 Bruxelles
Tél. : 02 762 57 30
Fax: 02 762 47 06
E-mail: contact@creasbl.com
www.creasbl.com



Chuuut Party - Sournal

Silence !
Il est interdit de parler. Seuls l'écrit, les gestes et les mimiques sont permis.

Samedi 28 janvier
Samedi 25 février
Samedi 25 mars

De 23h00 à minuit

Le Claridge - Chez Johnny
Chaussée de Louvain 24 - 1210 Bruxelles

Entrée à 3 euros pour les heureux possesseurs de la Carte membre FFSB (voir page 31)

Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB!

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>



Revue de presse

Lydia LALLEMAND

Théâtre: Dans les Hors-la-Loi, des handicapés montent sur scène

Handicapé tu es, comédien tu deviendras

Le Soir Magazine, 5/10/2005

Mot de la rédaction:

Nous reproduisons ici les extraits de l'article relatifs à la prestation du comédien sourd

Rachid, le geste à la parole

Rachid EL Ouaghli, un Bruxellois de 38 ans, est quant à lui issu d'une famille de malentendants profonds. Sourd de naissance, il fait lui aussi partie de la troupe des Hors-la-Loi. Enchaînant les apparitions et les rôles de figuration dans des téléfilms et dans des petits théâtres parisiens, Rachid est également professeur de langue des signes et amoureux fou de la scène. Etre ici, c'est une expérience extrêmement enrichissante pour moi, explique-t-il, assisté d'une interprète. Avant de participer à cette grande aventure, je n'avais jamais eu une telle proximité avec des personnes handicapées moteurs. A la limite, j'en avais même un peu peur. Ici, quand dans une scène de la pièce, je dois prendre Lila (une jeune paraplé-gique, nldr) dans mes bras, lui faire quitter le sol et la faire danser pendue à mon cou, je ressens des émotions jamais éprouvées....

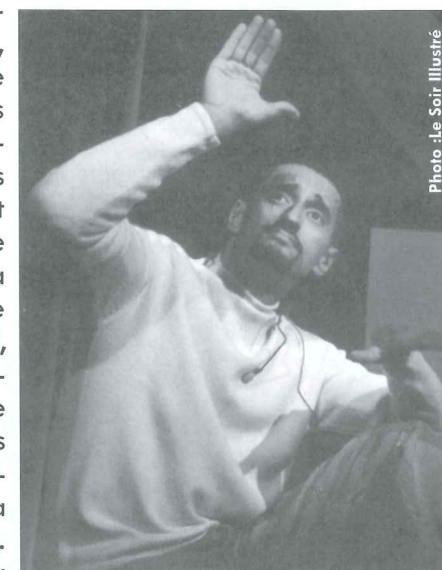


Photo: Le Soir Illustré

Les Hors-la-Loi, un spectacle exceptionnel

Une heure vingt d'émotions et de fous rires. Un spectacle total. Surprenant. Eblouissant. Sur scène, ils sont dix. Sept personnes non valides (dont trois en chaise roulante); deux paraplé-giques, un infirme moteur cérébral, une tétraplé-gique, une personne atteinte de sclérose en plaques, une autre touchée par des problèmes de malformation congénitale et un sourd-muet. Tous sont amateurs. Et pour la plupart d'entre eux, il s'agit là d'une première expérience de la scène. Mis en scène par Agnès Boury (qui a dirigé les plus grands, de Depardieu à Laurent Gerra en passant par Marie Laforêt et Laurent Ruquier), ce spectacle écrit sur mesure par Alexandre Bonstein a vu le jour en mars dernier au Théâtre Marigny..

Trois acteurs professionnels apportent leur expérience à la joyeuse bande.

Les Hors-la-Loi, c'est un spectacle musical qui mêle comédie et reprise de chansons célèbres détournées de leur contexte et qui raconte la confrontation entre deux mondes, celui des valides et celui des personnes handicapées.

En bref...

«Il ne faut jamais se décourager»

Dernière Heure, 17/10/2005

Gilles Naniwe, sourd depuis sa naissance et participant à Cap 48 a appris à lire grâce à La Dernière Heure car il voulait en connaître plus sur son club de foot favori.

Charleroi: Animations pour sourds et malentendants

«Elles ont des mains magiques»

Nouvelle Gazette, 25/10/2005

Angélique Boseret et Kathy Genicot sont vraiment deux

drôles de bonnes femmes. Pétillantes, vivantes, elles racontent des histoires, chantent des comptines pour les enfants sourds.

ORL: La perte d'audition chez les sujets âgés: que faire?

Patient Care FR

La perte d'audition et la surdité peuvent survenir à tout âge mais concernent surtout les personnes âgées. Parmi les sujets de plus de 75 ans, 70 % déclarent souffrir d'une altération de l'audition. L'opinion commune veut qu'il n'y ait rien à faire contre les pertes auditives liées à l'âge. Est-ce exact ?

Tous ces articles peuvent être consultés au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 1 la Boîte 4
1050 BRUXELLES
Tél.: 02 644 69 01
(M^{me} L. Lallemand)
Fax: 02 644 68 44
E-mail: cids@ffsb.be

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 -de 14h00 à 16h30
Dernier samedi du mois de 14h à 16h30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS!



Interview

«Un visuel extraordinaire»

Le chanteur Vincent Venet a effectué sa tournée avec pour expression visuelle deux interprètes en langue des signes.

Entretien avec cet artiste.

Sournal: Vous avez choisi de faire toute votre tournée en langue des signes. Pouvez-vous nous raconter comment vous avez été séduit par la langue des signes ?

Vincent Venet: La première expérience est née aux Francofolies de Spa l'été dernier. J'avais reçu une proposition pour traduire tout le concert et les textes en langage des signes. Spontanément, j'avais répondu oui parce que je trouvais cette initiative très importante et me touchait particulièrement. Après les Francofolies, quand j'ai préparé ma tournée, on a réfléchi par rapport à l'aspect visuel. En visionnant les Francofolies, j'avais vu Michael et Samira qui avaient fait un travail non seulement incroyable par rapport à la traduction (interprétation des textes), mais aussi, visuellement, ils exprimaient quelque chose de très sensuel et de très généreux. Finalement, les signes c'est une langue qu'on utilise tous - d'ailleurs je suis en train d'en faire pendant qu'on parle. Je me suis senti tout à fait proche de ce langage qui est d'un visuel extraordinaire. J'ai donc pensé à eux. Mon leitmotiv est «humain» d'ailleurs mon album c'est «Humeurs», derrière ce mot il y a «humain». Au lieu de faire des projections audiovisuelles, faisons-le donc avec des humains, soyons un maximum avec les humains sur la scène. Je pensais qu'en intégrant Michael et Samira dans le spectacle, mis en scène comme des musiciens ce serait un vrai visuel.

Est-ce que vous deviez prendre quelques initiatives pour être en cohérence avec les interprètes ?

Les interprètes sont surtout venus vers moi car mes chansons sont surtout très poétiques et les traduire n'était pas toujours évident. Nous avons effectivement passé un peu de temps ensemble pour que je puisse leur expliquer le sens profond de mes textes. Ils se sont très vite et très facilement intégrés au groupe. Ils m'ont fait également des propositions, ils ont par exemple attiré mon attention sur les lumières et sur le fait qu'ils devaient être devant. Cela a été relativement facile à mettre en place avec en même temps des points précis à réaliser.

Quelle est votre impression générale ?

Mon impression est très positive. Avant le concert, j'ai distribué un carnet au public; ils pouvaient s'exprimer pendant le concert. J'ai eu énormément de retour des gens qui ont été séduits par l'interprétation de Michael et Samira.

J'ai même filmé mon concert sur ma petite caméra en plan fixe. J'ai regardé cela chez moi à mon aise pour voir ce que l'ensemble donne: Michael et Samira ne font pas qu'interpréter, ils dansent, ils sont vraiment acteurs. Nous pensions que cela aurait pu être un peu ennuyant au bout de quatre ou cinq chansons, mais comme Samira et Michael changent tout le temps de place et qu'ils y mettaient beaucoup de cœur, les gens réagissent de façon très positive et sont touchés par ce langage d'une vraie richesse. Je dois souligner leur générosité, leur simplicité et aussi leur talent, ils ne sont juste pas debout en train de signer. Les gens s'aperçoivent qu'ils se sentent bien dans le groupe. J'en retire donc une expérience extraordinaire. Si on peut continuer en 2006, pourquoi pas? Ce serait volontiers très enrichissant.

Pensez-vous alors réitérer cette expérience pour l'année 2006 ?

On est en train d'en discuter pour l'instant et je sollicite vivement leur présence pour la suite de la tournée. Cela va dépendre de leur disponibilité et du budget. Moi, j'ai clairement émis ma volonté de continuer parce que c'est une expérience positive et le résultat est magnifique. Si cela peut se faire on le fera.

Que ressentez-vous au fait de savoir que les sourds vous sont très reconnaissants pour votre ouverture à leur langue de signes ?

Il est vrai que la communauté sourde m'envoie beaucoup d'encouragements. J'ai pourtant un regard assez terre à terre par rapport à cela. Je ne trouve pas avoir fait quelque chose d'extraordinaire. Dans notre quoti-



Samira, Michael et Vincent

(suite de la page 26)

dien où tout va vite, nous sommes bombardés de sollicitations en tous genres où tout va très vite et nous ne trouvons pas le temps de faire les choses et d'observer un peu quels sont nos voisins. En tant que citoyen et humain tout simplement, je suis très content de pouvoir peut-être apporter une toute petite pierre à l'édifice et dire qu'il existe des gens qui ont un peu moins de chance, qui sont sourds mais qui sont tout à fait équilibrés. Pour moi, il n'y a rien d'extraordinaire, c'est juste normal. Quelque part,

cela devrait être quelque chose de quotidien. C'est pour moi une expérience très enrichissante. Effectivement, je pense qu'à l'avenir je ne pourrai jamais l'oublier. Étant ingénieur du son de profession, je me rends compte à quel point nous avons évidemment de la chance de pouvoir entendre tout. Dans le milieu, la société, le monde où on vit, on se dit qu'être sourd ça vaudrait peut-être mieux aussi.

Propos recueillis par Thomas BRUNEAU



Cœur à Cœur

Chien écouteur

Cœur à Cœur forme, depuis peu des chiens écouteurs, liens privilégiés entre le handicapé et le monde extérieur. Cœur à Cœur est la première association qui éduque les chiens écouteurs en Belgique alors que la Grande Bretagne éduque ce type de chiens depuis plus de 10 ans.

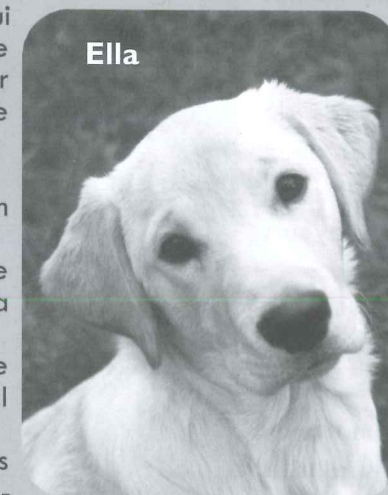
Par manque de communication et d'information, les sourds et malentendants se sentent parfois fort isolés. Le chien peut parfois être la solution et un bon compromis car il favorise les contacts avec l'extérieur et, comme pour les autres types de handicaps, il représente un relais affectif primordial. Le chien écouteur est plus fort que l'aide technologique d'une ampoule qui clignote, ou d'un vibreur; il est le compagnon parfait pour assister toute personne sourde dans sa vie quotidienne.

Au terme de sa formation, le chien écouteur est capable de:

- réveiller son maître quand le réveil-matin sonne (en léchant la main);
- le prévenir quand la minuterie d'un four ou d'un autre appareil ménager retentit;
- ramasser un objet tombé (les clefs en rue, le porte-monnaie au magasin,...);
- prévenir en cas de danger (klaxon d'une voiture);
- signaler une visite (sonnerie de la porte d'entrée);
- avertir des cris ou des pleurs d'un enfant;
- montrer qu'une personne lui adresse la parole;
- reconnaître le générique d'une émission pour malentendant et le signaler à son maître.

Les chiens d'aide et les chiens sociaux sont généralement choisis parmi les labradors et les golden retrievers car ce sont des chiens sympathiques, robustes, d'humeur joyeuse, toujours prêts à rendre

service et parce qu'ils ont le sens inné du rapport d'objet. Pour les chiens écouteurs, peu importe la race tant que le chien soit docile et équilibré et qu'il présente certaines qualités propres à son futur travail. Une petite labrador doré, Ella, arrive au terme de sa formation et sera bientôt prête à aller rendre service à une personne malentendante.



Ella

Si la formation d'un chien est onéreuse, il faut souligner que le chien est offert gratuitement. La seule motivation pour acquérir un compagnon à quatre pattes est le désir sincère et profond d'en posséder un car il faut être conscient des responsabilités auxquelles on s'engage: le nourrir, le brosser, le sortir, le promener et lui fournir sa ration de câlins...

Chantal LEIDGENS

CŒUR À CŒUR, ASBL, créée en 2000, est une ASBL dont le but est de rendre aux personnes handicapées une part de

leur autonomie et de participer ainsi à leur réintégration sociale, Cœur à Cœur éduque des chiens d'aide pour des personnes à mobilité réduite et des chiens sociaux pour des familles ayant un enfant handicapé mental.

40 rue Bruenne
7502 Tournai
Chantal Leidgens
Tél.: 069/64.79.85 ou 0475/84 99 60
Fax 069/64 73 09
chantal.leid@skynet.be



Du côté de l'emploi

Muriel BRUNNEVAL, Muriel PREVOT, Pascale VAN DER BELEN

Jobdays

Evènement organisé par la Maison de l'Entreprise de Bruxelles, sis 500 avenue Louise à 1050 Bruxelles, avec un large panel de partenaires tels que l'Orbem, la Stib, les agences d'Intérim, les grands chaînes d'hôtel...

Cet événement a pour objectif de favoriser et de multiplier les rencontres entre les employeurs ou leurs représentants et les demandeurs d'emploi. Les rencontres se déroulent chaque dernier vendredi du mois. Pour la petite histoire : lors de la grève du 28 octobre qui avait provoqué des embouteillages phénoménaux dans Bruxelles et toute la Belgique, ces manifestations n'ont pas empêché les demandeurs d'emploi d'être présents à cette journée! Même les sourds (notamment du groupe de recherche active d'emploi d'octobre étaient présents) !

Que se passe-t-il lors de ces rencontres ?

Les entreprises présentent leur travail et proposent les offres d'emploi aux chercheurs d'emploi, chercheurs d'emploi qui sont préalablement sélectionnés par l'Orbem.

Pour les personnes sourdes et malentendantes, le service emploi à savoir le RAE d'Info-Sourds de Bruxelles a mis la disposition ces personnes deux interprètes en langue des signes afin de faciliter la communication dans les échanges entre employeurs et les demandeurs d'emploi.

Cette initiative a été très appréciée par les sourds hormis le fait qu'ils doivent davantage se vendre face à l'employeur, surtout quand celui ne connaît rien au monde de la surdité. Il y a encore un travail d'information et de démystification de la surdité à faire sur le terrain. Certains sourds ont ressenti une certaine forme de désintérêt voire de discrimination de leur état.

Concrètement comment se passe la journée ?

Vous êtes accueilli par des conseillers emploi de l'Orbem. On vous remet un ou plusieurs cartons avec le nom des entreprises que vous souhaitez rencontrer.

Vous avez la possibilité de connaître les offres d'em-

ploi avant de vous rendre le jour «J» à la Maison de l'Entreprise en consultant leur site:

<http://jobdays.500.be/>

Egalement, vous pouvez bénéficier d'un «Jobcoaching» en petit groupe avant de rencontrer, qui sait, votre futur employeurs. Histoire de vous préparer à affronter les grands patron ! Enfin et surtout, n'oubliez pas d'apporter une bonne dizaine de CV et votre dynamisme.

Prochaines rencontres Jobdays en 2006 :



27 Janvier - 24 Février - 28 Avril - 23 Juin

Le service continuera de mettre à disposition 2 ou 3 interprètes. Un courrier sera d'ailleurs adressé aux demandeurs d'emploi qui sont suivi par le RAE.

Demande d'information auprès de Muriel Prévot : rae.infosourds@misc.irisnet.be sare@infosourds.be

Avec le soutien de



FFSB

belgacom

Formation gratuite à internet

Tu ne connais rien à internet ?

Tu as envie d'apprendre à utiliser internet ?

Tu as envie d'apprendre à communiquer facilement avec tes amis, ton entourage, ou au travail !

Belgacom, en partenariat avec la FFSB, propose de suivre une formation gratuite à internet pour tout nouveau client Belgacom ADSL Easy Start.

Ces formations auront lieu au début de l'année 2006, à Bruxelles et en Wallonie, avec des formateurs connaissant la langue des signes.

INSCRIS-TOI VITE !

Envoie ton nom et ton adresse par e-mail ou fax à :

E-mail: animateur@ffsb.be

Fax: 02/644 68 44

Tu recevras une semaine avant la formation, un courrier indiquant la date et l'adresse exacte de la formation.

Durant la formation, des conseils en informatique te seront donnés.

A cette occasion Belgacom vous présentera l'abonnement ADSL Easy Start !

Cet abonnement permet de surfer vite & de communiquer facilement.

Cet abonnement contient;

- une installation gratuite de l'ADSL chez vous
- une aide et assistance gratuite via internet et par fax.

De plus, avec un supplément mensuel, vous aurez la possibilité de regarder la télévision numérique et d'accéder aux émissions et films sur Belgacom TV.



«OUVRONS LE LIVRE...»

Nous avons participé le 18 novembre dernier en la Cathédrale des Saints-Michel et Gudule à une soirée où nous avons essayé de découvrir l'Évangile de Marc qui sera à la base de l'année liturgique 2005/2006.

Plus de 800 personnes étaient présentes et invitées à approfondir le thème «Dieu parle à chacun dans sa propre langue».

L'équipe «Signes de Foi» était invitée à donner un témoignage à travers la langue des signes. Par l'interprétation des textes

évangéliques et des chants, elle a pu ainsi faire découvrir la beauté de l'expression gestuelle.

Nous aurions souhaité une présence plus nombreuse de personnes sourdes et malentendantes.

Venez nous rejoindre plus nombreux la prochaine fois! Vous ne le regretterez pas.

Vous pouvez voir les photos de cette soirée sur le site <http://sdf.catho.be>

Un participant

L'équipe d'animation

«SIGNES DE FOI»

pour les personnes sourdes et malentendantes
de Bruxelles et environs



FÊTE DE LA SAINTE-FAMILLE,

le dimanche 8 janvier *exceptionnellement à 10 h.*

à la Sainte-Famille

TOUS LES DEUXIÈMES DIMANCHES DU MOIS à 9h30

messe à la Sainte-Famille, à Woluwe-Saint-Lambert

*Traduction en langue des signes assurée de toutes nos activités,
boucle magnétique pour personnes portant un appareil auditif.*

Pour toutes informations, contactez-nous : signesdefoi@bxl.catho.be

Tél et fax 02 772 71 08 ou télétex : 755

<http://sdf.catho.be>



Annonces Courrier

Crèche «Petit à Petit»

Depuis 2002, cette crèche a accueilli trois enfants sourds. Neuf membres du personnel ont suivi une formation de 20 heures en langue des signes avec le Surdimobil. Actuellement, 3 d'entre eux continuent la formation en langue des signes.

Crèche «Petit à Petit»
Rue Saint Domitien, 24500 Huy
Tél.: 085 27 23 00
Fax: 085 25 50 26

AWIPH - Répertoire «Loisirs et Handicap» et numéro vert de fax

Dans le cadre du 10^e anniversaire du Décret du 6 avril 1995 relatif à l'intégration de la personne handicapée, l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées) ouvre une nouvelle rubrique sur internet; le répertoire «Loisirs et Handicap».

Vous pouvez encoder directement sur le site www.awiph.be, dans la rubrique précitée, les activités accessibles aux personnes sourdes.

Infos: loisirs@awiph.be

L'AWIPH a ouvert un nouveau numéro vert qui permet la communication par fax :
0800 16062

Signes de foi - courriel

L'équipe signes de Foi a modifié son adresse e-mail:
signesdefoi@bxl.catho.be

Carte Membre de la FFSB

FFSB

2006

Malentendant ou Sourd



Nom : ADNET

Prénom : Thierry

N° FXXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en Langue des Signes, de nouveaux moyens de communication...).

Cette carte vous donne droit à:

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- [Nouveau] Un tarif préférentiel de 3 euros (au lieu de 6 euros) à la Chuut Party

Vous voulez recevoir la Carte Membre de la FFSB, vous pouvez demander le formulaire d'inscription à M. Thierry ADNET.

Fax: 02/644.68.44

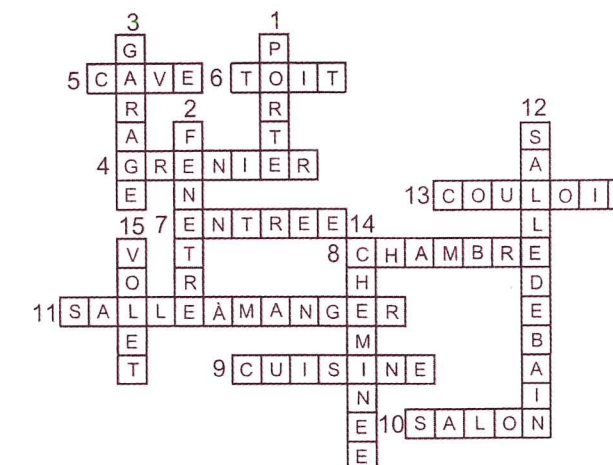
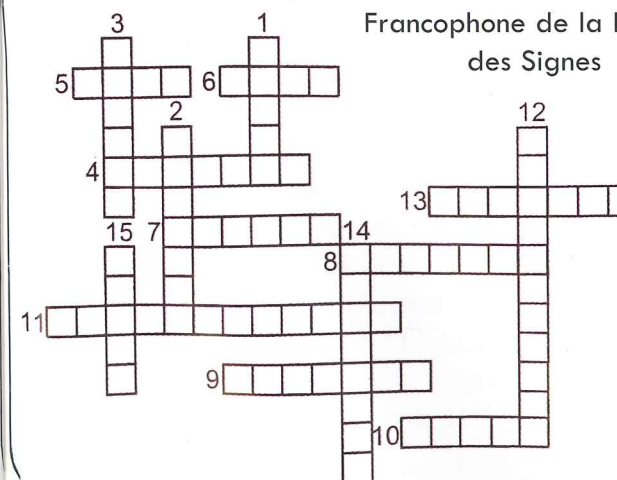
Courriel: animateur@ffsb.be

Sur notre site: www.ffsb.be/carte_membre.htm

Solution des mots croisés n°70

Mots croisés 70 - ERRATA

Avec les excuses du Centre Francophone de la Langue des Signes



Sournal
Journal de la FFSB

&



présentent

Chuuut... Party

Silence !

Il est interdit de parler.
Seuls l'écrit, les gestes
et les mimiques sont permis.

Samedi 28 janvier 2006

Samedi 25 février 2006

Samedi 25 mars 2006

De 23h00 à minuit

A minuit :
nuit de la danse

Entrée à 3 euros
pour les possesseurs
de la carte membre FFSB

Infos

Sournal, journal de la FFSB

Rue Van Eyck 11A/4

1050 Bruxelles

Tél.: 02 644 69 01

Fax: 02 644 68 44

Pour Chuuut Party:

sournal@ffsb.be (Thomas BRUNEAU)

Pour la carte membre FFSB:

animateur@ffsb.be (Thierry ADNET)



www.chezjohnny.be

24, Chaussée de Louvain 1210 Bruxelles

<http://www.ffsb.be/sournal.htm>